



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

HAÏTI

Évolution des gangs, des
groupes armés et de la
violence politique

Octobre 2022

Événement politique	Régime/date	Gangs, groupes armés non étatiques, violence politique
1957-1971 : DR FRANÇOIS 'PAPA DOC' DUVALIER		
Échec de la première tentative de coup d'État pour renverser Duvalier, ¹ menée par des militaires et des étrangers.	1958	
	1959	Duvalier crée une force paramilitaire connue sous le nom de Tonton Macoute pour faire contrepoids à l'armée. ² Les Tontons Macoutes deviennent la principale force de sécurité intérieure. ³ Les Macoutes ont perpétré des massacres, des meurtres et des violences politiques pour le compte du régime pendant des dizaines d'années.
1971-1986 : JEAN-CLAUDE DUVALIER		
Avant de mourir, Duvalier nomme son fils, Jean-Claude Duvalier, président. ⁴	1971	Jean-Claude Duvalier rebaptise les Tontons Macoutes Milice Volontaire pour la Sécurité Nationale (MVSN). ⁵
Après deux mois de manifestations violentes contre ses quatorze années de règne autoritaire, Jean-Claude Duvalier s'enfuit en France. ⁶	1986	
1986-1988 : CONSEIL NATIONAL DE GOUVERNEMENT		
Régime militaire : Un gouvernement provisoire mené par l'armée, le Conseil national de gouvernement (CNG), est mis en place. Il est dirigé par le général Henri Namphy. La Chambre législative et les forces armées de Duvalier (MVSN) sont dissoutes. ⁷	1986	La MVSN est officiellement dissoute par le gouvernement. Jamais désarmée, la milice continue d'œuvrer non officiellement pendant de nombreuses années. ⁸ Des personnes célébrant la fin du régime de Duvalier sont tuées par l'armée, notamment près de 100 personnes à Léogane (au sud-ouest de Port-au-Prince) et lors du massacre de Fort-Dimanche. Février : Les gens descendent dans les rues de Port-au-Prince, s'en prennent aux milices macoutes, lapident et brûlent vifs leurs cibles et détruisent les symboles du régime. La plupart des victimes sont des petits dirigeants et des chefs religieux affiliés aux Macoutes.
1986-1988 Troubles civils : Manifestations de rue, grèves syndicales contre le CNG, soulèvements populaires dans les régions (Gonaïves). ⁹ Les électeurs approuvent une nouvelle constitution qui interdit la double nationalité et empêche les Américains d'origine haïtienne de se présenter aux élections présidentielles en Haïti. La constitution est ratifiée en mars 1987, mais n'est pleinement rétablie qu'en octobre 1994. ¹⁰	1987	Fin des années 1980 et début des années 1990 : Les Macoutes refont surface en tant que groupe armé pro-gouvernemental travaillant avec diverses administrations. ¹¹ Les actes de violence politique se poursuivent. En 1987, l'armée tue 22 dockers en grève dans le port de Port-au-Prince et au moins 139 paysans à Jean-Rabel (département du Nord-Ouest) par l'intermédiaire de paramilitaires agissant pour le compte d'un propriétaire terrien local.
Namphy déclare la loi martiale. Les attaques contre les dirigeants politiques, les auxiliaires laïcs des églises et les organisateurs paysans s'intensifient. ¹²	1988	Septembre : Massacre de Saint-Jean Bosco - des hommes armés, probablement d'anciens Macoutes, tuent au moins treize personnes (et en blessent 80) dans l'église de Saint-Jean Bosco, à Port-au-Prince. Dans cette église officiait le prêtre et futur président Jean-Bertrand Aristide, opposant au duvaliérisme et aux régimes militaires.
1988-1990 : PROSPER AVRIL		
Le général Prosper Avril, ancien chef de la garde présidentielle de Duvalier, renverse le général Namphy lors d'un coup d'État. ¹³	SEPTEMBRE 1988	
Face au mouvement de contestation, Avril démissionne. Président par intérim pendant trois jours, Hérard Abraham renonce volontairement au pouvoir pour créer un nouveau gouvernement provisoire et permettre la tenue d'élections. ¹⁴	MARS 1990	12 mars : Massacre de Piatre - dans les villages de Piatre, Déjean, Dupervil, Ka Jan et Ti Plas, des soldats et des civils armés venus de Saint-Marc tuent 11 paysans lors d'un conflit foncier entre paysans et propriétaires terriens.
FÉVRIER 1991-SEPT 1991 : JEAN-BERTRAND ARISTIDE		
Jean-Bertrand Aristide devient le premier président non aligné sur Duvalier. René Préval est nommé premier ministre.	1991	Septembre : Jean-Bertrand Aristide autorise le général Cédras à former une milice privée (SSP) qui finit par le renverser lors d'un coup d'État. Aristide fuit le pays. Le SSP aurait été dissous après le coup d'État. ¹⁵

Événement politique	Régime/date	Gangs, groupes armés non étatiques, violence politique
SEPTEMBRE 1991-1994 : RAOUL CÉDRAS		
	1991	Après le coup d'État, plusieurs groupes paramilitaires se forment pour soutenir le régime militaire de Cédras. D'anciens Macoutes liés aux forces de sécurité du gouvernement, comme Capois La Mort, se regroupent sous le nom d'attachés. Parmi eux figurent de petits groupes paramilitaires formés par d'anciens Macoutes. ¹⁶ Des soldats, d'anciens Macoutes et divers groupes armés attaquent pendant deux à trois semaines des membres du mouvement démocratique, constitué notamment de partisans du président Aristide, de dirigeants du parti Lavalas et d'organisations issues de la société civile.
Septembre : Le Conseil de sécurité des Nations unies établit la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA). ¹⁷	1993	Constitution du FRAPH (Front pour l'avancement et le progrès haïtien), un groupe paramilitaire d'extrême droite, qui vise à soutenir le régime de Cédras et contrecarrer le soutien au président déchu Aristide. Il compte d'anciens Macoutes parmi ses rangs. ¹⁸
	1993-1994	Multiples massacres perpétrés par le FRAPH, des groupes militaires et paramilitaires, dont le massacre de Carrefour Vincent et le massacre de Raboteau.
1994-1996 : JEAN-BERTRAND ARISTIDE		
Aristide revient au pouvoir avec l'aide des forces multinationales. L'Assemblée nationale d'Haïti crée de nouvelles forces civiles de maintien de l'ordre, avec la police nationale haïtienne et les garde-côtes haïtiens, et avec l'appui des États-Unis et des Nations unies. ¹⁹	1994-1995	Aristide interdit les groupes paramilitaires et dissout l'armée. Le démantèlement du commandement des Forces Armées d'Haïti (FA d'H) en 1994 voit l'armée évoluer vers une structure de pouvoir illicite, avec l'appui des provinces du nord et du centre. L'inaction du gouvernement sur les questions des pensions militaires et de la reconversion des soldats sans emploi incite un nombre croissant de personnes à rejoindre les groupes armés. ²⁰
1996-2001 : RENÉ PRÉVAL		
Élu président, René Préval commence à mettre en œuvre des réformes structurelles et des privatisations. Il gouverne par décret, congédie les législateurs, et les élus locaux sont nommés employés de l'État en 1999. ²¹ Les réformes néolibérales sont la principale source de désaccord politique entre les partisans de Préval et Fanmi Lavalas (le parti d'Aristide), mais le soutien à Aristide (ou le manque de soutien) domine le débat.	1996	
Mai : Élections législatives, provinciales et municipales sous la supervision du Conseil électoral provisoire (CEP). Il n'y a pas de boycott de fond et le taux de participation aux élections est supérieur à 60 %. Fanmi Lavalas domine le scrutin aux côtés d'un nouveau parti de droite, le Parti protestant, seul autre groupe à bénéficier d'un soutien national significatif.	2000	Début des années 2000 : Aristide forme ses propres groupes armés, appelés Chimères, qui opèrent de concert avec la police et en faisant du chantage à la protection. ²² Le groupe pro-Aristide est principalement utilisé comme instrument d'opposition politique ²³ en échange de postes et de faveurs. ²⁴
2001-2004 : JEAN-BERTRAND ARISTIDE		
Aristide prête à nouveau serment en tant que président. ²⁵	2001	Le gouvernement prend de nouvelles mesures pour désarmer les milices et réprimer les anciens soldats.
	2003-2004	Formation du Front national révolutionnaire pour la libération et la reconstruction d'Haïti, un groupe armé qui allie deux éléments opposés à Aristide : des groupes armés anti-gouvernementaux et d'anciens soldats de l'armée haïtienne dissoute. ²⁶ Février 2004 : L'Armée Cannibale, alias Front de Résistance de l'Artibonite, s'empare des Gonaïves, jusque-là aux mains du gouvernement. Ce mouvement déclenche le coup d'État de 2004, qui conduit au départ d'Aristide.

Événement politique	Régime/date	Gangs, groupes armés non étatiques, violence politique
Aristide fuit en République centrafricaine, affirmant aux médias qu'il a été enlevé. Ses partisans dénoncent un coup d'État.	FÉVRIER 2004	Après le départ d'Aristide, les Chimères continuent à opérer dans le bassin de Port-au-Prince, se livrant à des enlèvements, des assassinats et des opérations terroristes, pour ne citer que l'opération Bagdad.
2004-2006 : BONIFACE ALEXANDRE		
Un « conseil des sages » est mis en place pour sélectionner un nouveau Premier ministre sans aucun égard à la constitution haïtienne. Gérard Latortue est ainsi nommé Premier ministre.	MARS 2004	Les paramilitaires reprennent le contrôle de l'ancien quartier général de l'armée haïtienne. ²⁷ Les partisans d'Aristide, les militants et les fonctionnaires sont pourchassés. L'un de ses plus fervents alliés, le Premier ministre Yvon Neptune, ne parvient pas à quitter son bureau lors de l'incendie et du pillage de sa maison. ²⁸
	2005	La police déploie des vigiles civils pour effectuer des descentes dans les bidonvilles, ciblant les gangs qui soutiennent Aristide. ²⁹ Le soutien de la population aux anciens groupes militaires s'estompe alors qu'ils combattent la police, soutenue par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation. ³⁰ La mission de maintien de la paix des Nations unies se trouve de plus en plus confrontée à d'anciens soldats et à des gangs de rue pro et anti-Aristide. ³¹
2006-2011 : RENÉ PRÉVAL		
Le Conseil électoral provisoire interdit 15 partis politiques, dont celui de Famni Lavalas (le parti d'Aristide). Janvier : Un séisme aux effets dévastateurs frappe Haïti. La police reconnaît qu'elle ne peut pas assurer la sécurité dans les camps et encourage les citoyens des bidonvilles à s'occuper eux-mêmes des criminels. Des groupes organisent des rondes de nuit et créent des unités de défense armées. ³⁵ Août : Au moins 20 candidats s'inscrivent comme candidats aux élections présidentielles du 28 novembre, auxquelles le gouvernement et l'ONU restent attachés.	2010	Lors du deuxième mandat de Préval à la présidence, la criminalité baisse suite aux mesures prises pour dépolitiser et faire le ménage au sein de la police nationale. ³² Des milliers de prisonniers en profitent pour s'évader du pénitencier national de Port-au-Prince. ³³ De nombreux chefs de gangs en cavale retournent dans leur quartier d'origine ; d'autres prennent le contrôle des camps de fortune mis sur pied pour les victimes du tremblement de terre. Un nouveau groupe armé, l'Armée Fédérale, rassemble des prisonniers évadés. Les évadés se réfugient dans les camps, et la police hésite à y pénétrer pour poursuivre les criminels par crainte des pertes civiles. ³⁴ A partir de 2010, après le tremblement de terre, les anciens groupes d'autodéfense de quartier, les <i>bazes</i> , sont pris de vitesse par des gangs plus jeunes et moins orientés idéologiquement ; ces nouveaux gangs sont plus disposés à défier les gangs concurrents. ³⁶
	2011	Les violences sexistes se répandent dans les camps. ³⁷ Les viols, la violence et la prostitution infantile augmentent en l'absence de patrouilles de sécurité et avec le recrutement de jeunes chômeurs par les gangs. ³⁸
2011-2016 : MICHEL JOSEPH MARTELLY		
Martelly remporte 68 % des suffrages dans un contexte de très faible participation. Martelly fonde le Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK). Martelly annonce un plan de rétablissement de l'armée nationale.	MARS 2011 AOÛT 2011	Des groupes d'anciens militaires occupent les anciens postes et bâtiments militaires avant leur réintégration officielle, affirmant ainsi leur autorité sur le gouvernement. ³⁹
Des élections sont organisées, mais des violences éclatent et la police ferme un certain nombre de bureaux de vote. ⁴⁰ Aux élections présidentielles, Jovenel Moïse du PHTK (le choix de Martelly) remporte 32,8 % des suffrages au premier tour.	AOÛT 2015 OCTOBRE 2015	

Événement politique	Régime/date	Gangs, groupes armés non étatiques, violence politique
	2016	Création du gang 400 Mawozo dans le quartier de la Croix des Bouquets à Port-au-Prince. Il s'est considérablement développé depuis 2018. ⁴¹
Novembre : Moïse est élu président avec 55,7 % des voix. ⁴²		
2017-2021 : JOVENEL MOÏSE		
Moïse accède à la présidence en février et annonce le rétablissement des Forces armées d'Haïti. ⁴³ Le scandale PetroCaribe : La Commission spéciale du Sénat haïtien publie un rapport sur la gestion d'un prêt de 2 milliards de dollars US dans le cadre du programme pétrolier vénézuélien PetroCaribe, accusant les anciens premiers ministres et le chef de cabinet de Moïse de corruption et de mauvaise gestion. ⁴⁴ Des manifestations d'opposition s'organisent. ⁴⁵ La mission MINUSTAH quitte Haïti. ⁴⁶	2017	Massacre de Grand Ravine : En novembre, 200 policiers haïtiens font une descente dans le quartier de Grand Ravine, dans le cadre d'une opération antigang qui se termine par l'exécution sommaire de civils innocents sur le campus d'une école. ⁴⁷
Les manifestations populaires déclenchées par le scandale PetroCaribe se poursuivent jusqu'en 2020.	2018	Des membres du gouvernement de Moïse auraient participé à des massacres en fournissant aux gangs de l'argent, des armes, des uniformes de police et des véhicules gouvernementaux utilisés lors d'attaques à Port-au-Prince, notamment à La Saline. ⁴⁸
Création du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH). ⁴⁹	2019	
	2020	Constitution de la coalition des neufs gangs les plus puissants de Port-au-Prince : G9 et famille (G9 An Fanmi). Création du G-Pep, une alliance de gangs de Cité Soleil et de groupes armés de différents quartiers de la capitale, pour contrecarrer le G9. ⁵⁰
Moïse est assassiné par une bande de mercenaires étrangers. Le meurtre n'a toujours pas été résolu. Claude Joseph, Premier ministre par intérim, se déclare aux commandes et impose une loi martiale de 15 jours.	AVRIL-MAI 2021 JUILLET 2021	Des affrontements entre bandes rivales éclatent dans les zones urbaines de Martissant, Fontamara et Delmas. Des centaines de maisons sont incendiées ou endommagées, provoquant une vague d'évacuations. ⁵¹ Jimmy Chérizier tient une conférence de presse et appelle à des manifestations pour dénoncer l'assassinat de Jovenel Moïse, accusant les dirigeants de l'opposition et la police d'être à l'origine de ce meurtre. ⁵²
2021-AUJOURD'HUI : ARIEL HENRY		
Ariel Henry dirige le pays en tant que Premier ministre, avec le soutien de puissances étrangères. L'Accord de Montana, coalition issue de la société civile, choisit Fritz Jean comme président par intérim lors d'un sommet unitaire, ⁵³ un choix qu'Ariel Henry rejette.	SEPTEMBRE 2021 OCTOBRE 2021	Les gangs font office d'autorités de facto dans certaines parties du pays, dont la capitale, contrôlant l'accès aux hôpitaux et aux marchés, imposant des couvre-feux stricts et chassant des milliers de personnes de chez elles. ⁵⁴ Une trêve des gangs est négociée pour permettre aux convois d'aide de quitter Port-au-Prince et d'atteindre les zones touchées par le séisme d'août 2021. Le G9 bloque des camions de carburant dans le port, entraînant une pénurie de carburant dans le pays, et exige la démission d'Henry. ⁵⁵ Le gang 400 Mawozo enlève 17 missionnaires américains ⁵⁶ , incitant les États-Unis à cibler les fournisseurs d'armes américains du gang et à extradier son chef.
	2022	Avec la fédération des gangs de Port-au-Prince, la plupart des gangs de la capitale appartiennent désormais aux alliances G9 ou G-Pep ; ⁵⁷ 400 Mawozo rejoint le G-Pep. ⁵⁸ Janvier : Quand Ariel Henry se rend aux Gonaïves, des gangs attaquent son convoi.

Événement politique	Régime/date	Gangs, groupes armés non étatiques, violence politique
<p>L'accord de Montana prévoit la mise en place d'un gouvernement provisoire chargé de renforcer la sécurité et de garantir la tenue d'élections libres dans deux ans. Ariel Henry restera en poste, malgré les appels lancés par le Groupe Montana pour sa défection, ce qui entraînera de nouvelles manifestations en Haïti, notamment des contestations sociales sporadiques.⁵⁹</p>	<p>FÉVRIER</p>	
	<p>AVRIL-MAI</p>	<p>Escalade des actes de violence perpétrés par les gangs dans un contexte de lutte pour le contrôle d'un plus grand territoire en présence d'une vacance du pouvoir.⁶⁰</p> <p>Les combats entre fin avril et début mai font au moins 188 morts et conduisent au déplacement de plus de 16 000 personnes à Port-au-Prince.⁶¹</p>
	<p>JUILLET</p>	<p>Cinquante personnes meurent dans des affrontements entre le G-Pep et le G9 dans le quartier de Cité Soleil à Port-au-Prince (au lendemain du premier anniversaire de l'assassinat du président Moïse).⁶²</p>

NOTES

- 1 Rédacteurs de l'*Encyclopaedia Britannica*, *Military regimes and the Duvaliers*, <https://www.britannica.com/place/Haiti/Military-regimes-and-the-Duvaliers>.
- 2 Sabine Carety, PGM semi-officiel des Tontons Macoutes/Volontaires de la sécurité nationale (Haïti), Guide des milices pro-gouvernementales, <https://militias-guidebook.com/pgag/362/>.
- 3 Walter Kemp, Mark Shaw et Arthur Boutellis, *Haiti*, dans *The elephant in the room : How can peace operations deal with organized crime?*, Institut international pour la paix, juin 2013, pp 32-45, <http://www.jstor.org/stable/resrep09589.7>.
- 4 Rédacteurs de l'*Encyclopaedia Britannica*, *Military regimes and the Duvaliers*, <https://www.britannica.com/place/Haiti/Military-regimes-and-the-Duvaliers>.
- 5 Sabine Carety, PGM semi-officiel des Tontons Macoutes/Volontaires de la sécurité nationale (Haïti), Guide des milices pro-gouvernementales, <https://militias-guidebook.com/pgag/362/>.
- 6 Steven Holland, *Duvalier spends first day in exile*, United Press International, 8 février 1986, <https://www.upi.com/Archives/1986/02/08/Duvalier-spends-first-day-in-exile/9471508222800/>.
- 7 William R. Long, *Duvalier flees to France : Army-led panel to rule Haiti : U.S. C-141 takes 'Baby Doc' to exile ; Violence follows jubilation in capital*, *Los Angeles Times*, 8 février 1986, <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1986-02-08-mn-5513-story.html>.
- 8 Sabine Carety, PGM semi-officiel des Tontons Macoutes/Volontaires de la sécurité nationale (Haïti), Guide des milices pro-gouvernementales, <https://militias-guidebook.com/pgag/362/>.
- 9 Alison Roseberry-Polier, *1986-88 : Haitians demand civilians' government and democratic election*, Libcom.org, 16 janvier 2017, <https://libcom.org/article/1986-88-haitians-demand-civilians-government-and-democratic-election>.
- 10 National Legislative Bodies/National Authorities, *Constitution de la République d'Haïti*, <https://www.refworld.org/docid/3ae6b5490.html>.
- 11 Sabine Carety, PGM semi-officiel des Tontons Macoutes/Volontaires de la sécurité nationale (Haïti), Guide des milices pro-gouvernementales, <https://militias-guidebook.com/pgag/362/>.
- 12 The Haiti Support Group, *Timeline of Haitian politics*, 26 janvier 2010, <https://haitisupportgroup.org/timeline-haitian-politics/>.
- 13 Ibid.
- 14 Ibid.
- 15 Howard French, *Haitian general says misdeeds prompted the coup*, *The New York Times*, 4 novembre 1991, <https://www.nytimes.com/1991/11/04/world/haitian-general-says-misdeeds-prompted-the-coup.html>.
- 16 Council on Hemispheric Affairs, *The Tonton Macoutes : The central nervous system of Haiti's reign of terror*, 11 mars 2010, <https://www.coha.org/tonton-macoutes/> ; Sabine Carety, PGM semi-officiel des Tontons Macoutes/Volontaires de la sécurité nationale (Haïti), Guide des milices pro-gouvernementales, <https://militias-guidebook.com/pgag/362/> ; Commission Nationale de Vérité et de Justice, 1997, Chapitre V ; Americas Watch, 1991, p 4.
- 17 Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA), <https://peacekeeping.un.org/en/mission/past/unmihbackgr2.html#two>.
- 18 Sabine Carety, PGM semi-officiel des Tontons Macoutes/Volontaires de la sécurité nationale (Haïti), Guide des milices pro-gouvernementales, <https://militias-guidebook.com/pgag/362/> ; Walter Kemp, Mark Shaw et Arthur Boutellis, *Haiti*, dans *The elephant in the room : How can peace operations deal with organized crime?*, Institut international pour la paix, juin 2013, pp 32-45, <http://www.jstor.org/stable/resrep09589.7> ; David Beer, *Chapter 3 Haiti : The gangs of Cité Soleil*, *Journal of Complex Operations*, 24 mai 2016, <https://cco.ndu.edu/News/Article/780129/chapter-3-haiti-the-gangs-of-cit-soleil/>.
- 19 Walter Kemp, Mark Shaw et Arthur Boutellis, *Haiti*, dans *The elephant in the room : How can peace operations deal with organized crime?*, Institut international pour la paix, juin 2013, pp 32-45, <http://www.jstor.org/stable/resrep09589.7>.

- 20 David Beer, Chapitre 3 Haiti : *The gangs of Cité Soleil*, *Journal of Complex Operations*, 24 mai 2016, <https://cco.ndu.edu/News/Article/780129/chapter-3-haiti-the-gangs-of-cit-soleil/>.
- 21 Comité de rédaction de GlobalSecurity.org, Rene Prével (1996–2000), GlobalSecurity.org, 1996, <https://www.globalsecurity.org/military/world/haiti/politics-preval-1996.htm>.
- 22 Walter Kemp, Mark Shaw et Arthur Boutellis, *Haiti, dans The elephant in the room : How can peace operations deal with organized crime?*, Institut international pour la paix, 2013, pp 32–45, <http://www.jstor.org/stable/resrep09589.7>.
- 23 Sabine Carety, PGM semi-officiel des Tontons Macoutes/ Volontaires de la sécurité nationale (Haïti), Guide des milices pro-gouvernementales, <https://militias-guidebook.com/pgag/362/>.
- 24 Gary Marx, *Gangs, clout in Haiti's streets*, *Chicago Tribune*, 21 février 2004, <https://www.chicagotribune.com/news/ct-xpm-2004-02-21-0402210202-story.html>.
- 25 *The Haiti Support Group, Timeline of Haitian politics*, <https://haitisupportgroup.org/timeline-haitian-politics/>.
- 26 Jeb Sprague, *Paramilitaries in Haiti*, *Monthly Review : An Independent Socialist Magazine*, 1er septembre 2012, <https://monthlyreview.org/2012/09/01/paramilitaries-in-haiti/>.
- 27 Guy Philippe : *The rebelling soldier*, BBC News, 4 mars 2004, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/3495944.stm>.
- 28 *The Haiti Support Group, Timeline of Haitian politics*, <https://haitisupportgroup.org/timeline-haitian-politics/>.
- 29 Sabine Carety, PGM semi-officiel des Tontons Macoutes/ Volontaires de la sécurité nationale (Haïti), Guide des milices pro-gouvernementales, <https://militias-guidebook.com/pgag/362/>.
- 30 David Beer, Chapitre 3 Haiti : *The gangs of Cité Soleil*, *Journal of Complex Operations*, 24 mai 2016, <https://cco.ndu.edu/News/Article/780129/chapter-3-haiti-the-gangs-of-cit-soleil/>.
- 31 Michael Weissenstein, *Haitian rebel leader killed*, Spokesman, 10 avril 2005, <https://www.spokesman.com/stories/2005/apr/10/haitian-rebel-leader-killed/>.
- 32 Walter Kemp, Mark Shaw et Arthur Boutellis, Haiti, dans *The elephant in the room : How can peace operations deal with organized crime?*, Institut international pour la paix, juin 2013, pp 32–45, <http://www.jstor.org/stable/resrep09589.7>.
- 33 PBS, *Frontline : Battle for Haiti*, 2011, <https://www.pbs.org/video/frontline-battle-for-haiti/>.
- 34 Louis-Alexandre Berg, *Crime, politics and violence in post-earthquake Haiti*, United States Institute of Peace, Peace Brief, 28 septembre 2010, <https://www.usip.org/sites/default/files/PB%2058%20-%20Crime%20Politics%20and%20Violence%20in%20Post-Earthquake%20Haiti.pdf>.
- 35 Jonathan M. Katz, *Gang members in Haitian slum profit from disaster*, *The San Diego Union Tribune*, 18 janvier 2010, <https://www.sandiegouniontribune.com/sdut-gang-members-in-haitian-slum-profit-from-disaster-2010jan18-story.html> ; PBS, *Frontline : Battle for Haiti*, <https://www.pbs.org/video/frontline-battle-for-haiti/>.
- 36 Athena Kolbe et Robert Muggah, *Haiti needs to confront the causes and consequences of violent crime*, Institut international pour la paix : Observatoire international, août 2012, <https://theglobalobservatory.org/2012/08/haiti-needs-to-confront-the-causes-and-consequences-of-violent-crime/>.
- 37 Amnesty International, *Haiti : Doublement touchées, des femmes s'élèvent contre les violences sexuelles dans les camps haïtiens*, 6 janvier 2011, <https://www.amnesty.org/en/documents/amr36/001/2011/en/>.
- 38 Organisation internationale pour les migrations et USAID, *Protecting human rights in Haiti*, rapport final, juillet 2017, p 52, <https://haiti-now.org/wp-content/uploads/2017/07/Protecting-Human-Rights-in-Haiti-2011.pdf>.
- 39 Isabeau Doucet, *Martelly plans army revival for Haiti*, *Toronto Star*, 14 mai 2014, https://www.thestar.com/news/world/2011/05/14/martelly_plans_army_revival_for_haiti.html ; Dady Chery, *Paramilitary gangs join UN force in preying on Haitian population*, *The San Francisco Bay View*, mai 2012, <https://sfbayview.com/2012/05/paramilitary-gangs-join-un-force-in-preying-on-haitian-population/>.
- 40 Even Sanon, *Haitians vote in long-delayed legislative elections amid delays, disorder at polling centers*, *US News*, 9 août 2015, <https://www.usnews.com/news/world/articles/2015/08/09/disorder-rife-as-haitians-vote-in-long-delayed-elections>.
- 41 400 Mawozo, *InSight Crime*, 23 mars 2022, <https://insightcrime.org/caribbean-organized-crime-news/400-mawozo/>.
- 42 *Haiti presidential election 'won by Jovenel Moïse'*, BBC News, 29 novembre 2016, <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-38140316>.
- 43 Bertelsmann Stiftung, *BTI 2022 Country Report 2022*, https://bti-project.org/fileadmin/api/content/en/downloads/reports/country_report_2022_HTI.pdf.
- 44 Wenche Iren Hauge, *Haiti : A political economy analysis*, *Norwegian Institute of International Affairs*, 4, 25–28, https://www.researchgate.net/publication/326804213_Haiti_A_Political_Economy_Analysis.
- 45 Ibid.
- 46 Bertelsmann Stiftung, *BTI 2022 Country Report 2022*, https://bti-project.org/fileadmin/api/content/en/downloads/reports/country_report_2022_HTI.pdf.
- 47 Jake Johnston, *No Haiti, mortes decorrentes de massacre perpetrado por policiais seguem praticamente ignoradas*, *The Intercept Brasil*, 11 janvier 2018, <https://theintercept.com/2018/01/11/no-haiti-mortes-decorrentes-de-massacre-realizado-por-policiais-seguem-praticamente-ignoradas/>.
- 48 Harvard Law School International Human Rights Clinic Observatoire Haïtien des Crimes Contre l'Humanité, *Massacres cautionnés par l'État : règne de l'impunité en Haïti*, 4, 24–29, http://hrp.law.harvard.edu/wp-content/uploads/2021/04/Killing_With_Impunity-1.pdf.
- 49 Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, *Mandat*, <https://binuh.unmissions.org/en/about>.

- 50 Associated Press, *Haiti : Choques entre pandillas dejan docenas de Muertos*, Local10, 13 juillet 2022, <https://www.local10.com/espanol/2022/07/13/haiti-choques-entre-pandillas-dejan-decenas-de-muertos/>.
- 51 Haïti : environ 8 500 femmes et enfants déplacés par la « guérilla urbaine » en deux semaines, UNICEF, 14 juin 2021, <https://www.unicef.org/press-releases/haiti-about-8500-women-and-children-displaced-urban-guerrilla-two-weeks>.
- 52 Andre Paultre et Sarah Marsh, *Gang boss wades into Haiti turmoil, sees conspiracy behind present's killing*, Reuters, 10 juillet 2021, <https://www.reuters.com/world/americas/rival-haitian-leaders-battle-power-after-presidents-assassination-2021-07-10/>.
- 53 Ariel Henry et des organisations politiques de l'opposition signent un accord pour une « gouvernance apaisée et efficace », Le Nouvelliste, 13 septembre 2021, <https://lenouvelliste.com/article/231571/ariel-henry-et-des-organisations-politiques-de-lopposition-signent-un-accord-pour-une-gouvernance-apaisee-et-efficace>.
- 54 Chris Dalby, *Haiti's neighbors grow concerned at spread of gang governance*, InSight Crime, 10 septembre 2021, <https://insightcrime.org/news/haitis-neighbors-grow-concerned-spread-gang-governance/>.
- 55 Ricardo Arduengo, *Haiti crippled by fuel shortages as gang leader demands prime minister resign*, CNBC, 27 octobre 2021, <https://www.cnbc.com/2021/10/27/haiti-crippled-by-fuel-shortages-as-gang-leader-demands-pm-resign.html>.
- 56 Matt Rivers et al, *Powerful gang behind kidnapping of 17 US and Canadian missionaries in Haiti, security source says*, CNN, 18 octobre 2021, <https://www.cnn.com/2021/10/18/americas/haiti-american-missionary-400-mawozo-intl-hnk/index.html>.
- 57 Alessandro Ford, *Why Haiti's Gang war keeps on getting worse*, InSight Crime, 20 mai 2022, <https://insightcrime.org/news/why-haiti-gang-war-keeps-on-getting-worse/>.
- 58 Ibid.
- 59 Insecurity Insight, *Haiti flash Analysis : Political situation* (Février 2022), <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-flash-analysis-political-situation-february-2022>.
- 60 Al Jazeera, *In worsening gang fighting in Haiti, 20 dead, thousands displaced*, 28 avril 2022, <https://www.aljazeera.com/news/2022/4/28/in-worsening-gang-fighting-in-haiti-20-dead-thousands-displaced>.
- 61 Diego Da Rin, *New gang battle lines scar Haiti as political deadlock persists*, International Crisis Group, 27 juillet 2022, <https://www.crisisgroup.org/latin-america-caribbean/haiti/new-gang-battle-lines-scar-haiti-political-deadlock-persists>.
- 62 Associated Press, *Dozens dead, injured in Haiti's capital in gang clashes*, Yahoo! News, 13 juillet 2022, <https://news.yahoo.com/dozens-dead-injured-haitis-capital-232943843.html>.



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de 600 experts répartis aux quatre coins de la planète. Elle offre une plateforme pour promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

www.globalinitiative.net